

## Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance

Danielle Laberge et Shirley Roy

Numéro 27, 1996

Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002351ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002351ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Laberge, D. & Roy, S. (1996). Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 5–8.  
<https://doi.org/10.7202/1002351ar>

## Présentation

# Jeunes en difficulté: de l'exclusion vers l'itinérance

---

Danielle LABERGE et Shirley ROY

Le présent numéro des *Cahiers de recherche sociologique* intitulé «Jeunes en difficulté: de l'exclusion vers l'itinérance» est en quelque sorte un numéro spécial. Spécial en ce sens qu'il présente les actes d'un colloque organisé par le Collectif de recherche sur l'itinérance (le CRI), en juin 1995, à Montréal. Nous avons pris cette décision parce que la question des jeunes en difficulté et leur rapport aux processus d'exclusion sociale constituent un enjeu social de plus en plus important dans les sociétés contemporaines.

Le Collectif de recherche sur l'itinérance est un regroupement de chercheurs et d'intervenants qui s'emploient à faire progresser la recherche sur la vaste question de l'itinérance dans le cadre d'un partenariat entre universitaires et milieux d'intervention. Parmi les axes de recherche développés, celui qui a trait à la question des jeunes itinérants ou jeunes de la rue occupe une place importante.

Le présent numéro se divise en quatre sections distinctes et complémentaires touchant à divers aspects de la réalité des jeunes de la rue et qui correspondent aux thématiques que nous avons privilégiées au moment du colloque.

La première section aborde la question de l'itinérance des jeunes, la situant comme un phénomène de société. Pour l'auteur Camil Bouchard, spécialiste de la question des jeunes et des enfants, il faut repenser les notions et les mécanismes d'inclusion et de participation des différents groupes sociaux à l'intérieur des structures sociales. La question de la citoyenneté est au cœur de sa réflexion, liée à la nécessité de redéfinir les apprentissages relatifs à l'exercice de la citoyenneté et de réexaminer les contextes et les lieux dans lesquels celle-ci s'exerce. On doit s'attaquer au double mouvement d'un langage centré sur l'importance de l'insertion des jeunes et de politiques sociales qui, par

ailleurs, favorisent l'exclusion économique et sociale des familles ou de groupes complets.

La deuxième section porte sur les facteurs d'exclusion sociale susceptibles de mener les jeunes à la rue, facteurs qui sont de mieux en mieux documentés dans la littérature. Certaines questions ont néanmoins été négligées, principalement pour des raisons liées au modèle interprétatif appliqué. En effet, dans la mesure où l'on conçoit le phénomène de l'itinérance de façon pointue, les dynamiques sociales plus larges ne peuvent être intégrées ni théoriquement ni empiriquement. Deux contributions, l'une portant sur le non travail et l'autre sur les répercussions de la législation sur les jeunes délinquants viennent ainsi réouvrir le débat permettant une complexification, une resocialisation pourrions-nous dire, de cette problématique.

Le texte de Madeleine Gauthier est consacré au travail des jeunes. Elle démontre que les transformations actuelles du marché du travail créent les conditions favorisant sinon l'exclusion totale des jeunes, du moins leur marginalisation grandissante. En effet, les caractéristiques actuelles du marché du travail, notamment la précarité, la flexibilité, l'intermittence, la sélectivité et la compétitivité, provoquent une instabilité qui, en retour, entraîne la fragilisation de certains individus, dont une partie des jeunes. Les stratégies historiquement mises en œuvre en vue d'une insertion dans l'univers du travail étant devenues inefficaces, il faut en analyser les effets et en penser de nouvelles.

Jean Trépanier, pour sa part, explique comment et en quoi la Loi sur les jeunes contrevenants peut donner lieu à l'exclusion sociale des jeunes qu'elle prétend contribuer à réinsérer socialement. La stigmatisation qui résulte du placement en institution de surveillance se traduit souvent par une marginalisation. Évidemment, la Loi sur les jeunes contrevenant ne peut être considérée comme le seul facteur de l'exclusion, puis de l'itinérance des jeunes. Il s'agit d'un élément parmi d'autres, mais d'un élément qui, comme nous le disions, peut être un déclencheur et que l'on a tendance à sous-estimer. Cette question trouve sa pertinence dans la remontée des politiques de la droite qui visent un durcissement de la loi fédérale relative aux jeunes contrevenants, d'où le risque d'une augmentation de son potentiel d'exclusion, aussi bien au Québec qu'ailleurs au Canada.

La troisième section est consacrée aux jeunes eux-mêmes et aux stratégies de débrouillardise qu'ils développent pour survivre. L'idée consiste ici à remettre en question le préjugé largement répandu selon lequel les jeunes seraient des victimes ou des profiteurs d'un ensemble de mesures liées au système de sécurité sociale. Les auteurs proposent, chacun à sa manière, une image différente et s'emploient à reposi-

tionner les jeunes comme des acteurs sociaux à plein titre, même si leurs agissements s'éloignent des modèles sociaux de normalité.

Les jeunes de la rue instaureraient, par l'usage qu'ils font de l'espace urbain, un nouvel espace de recomposition identitaire. C'est du moins l'hypothèse qu'avance Michel Parazelli. Ces jeunes, pour la plupart exclus des lieux institutionnels devant normalement les accueillir, se retrouvent dans l'impossibilité de se construire une identité sociale, même marginale. Selon Parazelli, la rue devient, pour nombre de jeunes, un lieu de socialisation marginalisée qui constituerait une sorte de zone de protection sociale ou de survie identitaire, même si les conditions de vie y sont difficiles, voire risquées. À travers ce qu'il appelle «un espace transitionnel», la rue apparaît comme le lieu favorisant la socialisation des jeunes et leur permettant de se (re)construire une identité.

Quant à Jean Gagné, il s'est intéressé aux stratégies concrètes des jeunes sans domicile fixe, usagers de centres communautaires d'hébergement. Par des entretiens de groupes, il a amené les jeunes à raconter leurs expériences et à dégager le sens qu'ils y donnent. L'auteur a regroupé ces témoignages autour de quelques thématiques qui lui semblaient les plus pertinentes qu'il a recoupées avec celles qui caractérisent le discours de la postmodernité: perte de confiance dans la rationalité de l'ordre social, retard des institutions sociales à s'ajuster aux transformations rapides de la société actuelle et perte d'ancrage identitaire.

La quatrième section traite des modèles d'intervention adaptés ou à élaborer quant à l'itinérance. Deux auteurs spécialistes de l'intervention se penchent sur la question en situant leurs propos à des niveaux fort différents.

Penser l'intervention nécessite que l'on élargisse le cadre strict de sa pratique et que l'on prenne en considération de multiples aspects, à première vue éloignés du terrain. C'est ce que propose Robert Sévigny, qui nous force à sortir de la thématique jeune et itinérance en suggérant une analyse de l'intervention sur les plans conceptuel, disciplinaire et organisationnel. À ces dimensions s'ajoutent la place de la rationalité ou de l'expérience, la durée de l'intervention et le cadre privé ou public dans lequel elle se déroule, autant d'éléments qui doivent être considérés dans l'examen de nos pratiques.

Mario Poirier, psychologue et intervenant auprès de jeunes de la rue ayant des problèmes de santé mentale, interroge l'intervention en fonction de sa finalité. L'auteur constate l'absence d'unanimité tant parmi les intervenants que dans la société sur cette question. Pour certains, la meilleure manière de lutter contre l'itinérance est de mettre

en place des moyens visant à contrôler, à repousser ou à punir l'itinérant. D'autres estiment que l'itinérance est un phénomène social impossible à enrayer complètement et que les individus devraient faire l'objet d'une charité individuelle et collective sans aucune autre attente; les conditions de vie des personnes ainsi aidées pourraient s'améliorer légèrement. Enfin, selon certains autres, l'intervention doit donner aux itinérants les moyens de changer et de devenir en quelque sorte plus acceptables pour la société. Ces différentes options posent le problème de la finalité de l'intervention: intégrer, transformer ou tolérer? D'après Poirier, l'étude de la dimension relationnelle permet de saisir les difficultés inhérentes à l'intervention et oblige à une reformulation de celle-ci dans la perspective d'une relation d'aide véritablement adaptée aux personnes itinérantes. L'auteur constate que, les besoins étant multiples, les objectifs des intervenants et des itinérants ne concordent pas toujours.

Le colloque «Jeunes en difficulté: de l'exclusion vers l'itinérance» a réuni plus de 150 personnes de tous les milieux d'intervention et de recherche. Au cours des discussions animées et passionnantes auxquelles ont donné lieu les différents exposés, une demande sans cesse revenait: le besoin pour tous de mieux connaître les résultats des travaux concernant les jeunes de la rue. La difficulté d'accès aux textes et le manque de temps chez plusieurs pour en faire la synthèse nous ont donné l'idée de compléter le présent numéro par deux textes répondant essentiellement à cette demande. Le premier, de Sylvie Beauchemin, soulève les problèmes de la dénomination et de la transformation du phénomène jeune et itinérance. À partir d'une recension des écrits, elle illustre comment les choix théoriques et méthodologiques effectués par les chercheurs ont une incidence forte sur la représentation que l'on a du phénomène de l'itinérance chez les jeunes. On constate que ces éléments sont essentiels à la compréhension du phénomène et à son explication et qu'il s'agit d'un passage obligé pour toute réflexion sur la question de l'intervention. Le deuxième texte, de Jean Fortier et Shirley Roy, vient compléter le premier et repère, dans la littérature, des critiques adressées aussi bien à l'organisation des services destinés aux jeunes qu'à l'intervention comme telle. De plus, les auteurs examinent les propositions d'action formulées pour repenser l'intervention et s'attardent aux différents modèles ou stratégies d'intervention qui coexistent et qui visent à aider le plus adéquatement possible les jeunes de la rue.

Danielle LABERGE et  
Shirley ROY  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal